

# LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

*Jean de La Fontaine (Jean de La Fontaine (8 juillet 1621 – 13 avril 1695))*

Un mal qui répand la terreur,  
Mal que le ciel en sa fureur  
Inventa pour punir les crimes de la terre,  
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),  
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,  
Faisait aux animaux la guerre.  
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés  
On n'en voyait point d'occupés  
À chercher le soutien d'une mourante vie;  
Nul mets n'excitait leur envie;  
Ni loup ni renard n'épiaient  
La douce et l'innocente proie;  
Les tourterelles se fuyaient;  
Plus d'amour, partant plus de joie.

Le lion tint conseil et dit: Mes chers amis,  
Je crois que le ciel a permis  
Pour nos péchés cette infortune.  
Que le plus coupable de nous  
Se Sacrifie aux traits du céleste courroux;  
Peut-être il obtiendra la guérison commune.  
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents  
On fait de pareils dévouements.  
Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence  
L'état de notre conscience.  
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,  
J'ai dévoré force moutons.  
Que m'avaient-ils fait! Nulle offense;  
Même il m'est arrivé quelquefois de manger  
Le berger.  
Je me dévouerai donc, s'il le faut; mais je pense  
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi;  
Car on doit souhaiter, selon toute justice,  
Que le plus coupable périsse.

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi;  
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.  
Eh bien! manger moutons, canaille, sottise espèce,  
Est-ce un péché? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur,  
En les croquant beaucoup d'honneur;  
Et quant au berger, l'on peut dire  
Qu'il était digne de tous maux,  
Étant de ces gens-là qui sur les animaux  
Se font un chimérique empire.  
Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.

On n'osa trop approfondir  
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,  
Les moins pardonnables offenses.  
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtons,  
Au dire de chacun, étaient de petits saints.  
L'âne vint à son tour et dit: J'ai souvenance  
Qu'en un pré de moine passant  
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,  
Quelque diable aussi me poussant,  
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.  
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.  
À ces mots on cria haro[NDÉ] sur le baudet.  
Un loup quelque peu clerc[NDÉ] prouva par sa harangue  
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,  
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal,  
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.  
Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!  
Rien que la mort n'était capable  
D'expié son forfait. On le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,  
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

(Livre VII, Fable 1)